Formulaire 43 - DN



1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Plan de quartier "côtes saint-Maire" - Liaison piétonne publique principale				
Commune	Paudex				
Construction existante ?	Non				
Parcelle	110				
Maître de l'ouvrage	-				
Mandataire principal	CC Immobilier & Chappuis et Delarve				
Type d'ouvrage détaillé	Infrastructure routière 34 - Route, place de stationnement				
Type construction	ECA_II - Construction linéaire				
Dangers	Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané				



2. Danger - Glissement de terrain permanent

2.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	résiduel
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?	Oui
Précision sur l'événement	
Glissement de Converney-Taillepied	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

2.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

2.3 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat	N/A
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.



3. Danger - Glissement de terrain spontané

3.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Formulaire 43 DN 2/6 3.62.0 - 02.09.2024 - #6507

Degré de danger lié à l'aléa	faible
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle	
déjà fait l'objet d'un glissement superficiel	Non
spontané ?	
Précision sur l'événement	
	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

3.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

hab	Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (zone SUP selon norme SIA 416) ?			
(met	ttre non si aucun sous-sol habitable n'existe)			
Est	t-ce que le sous-sol habitable est conçu/protégé			
con	ntre le danger de glissement superficiel			
spo	ontané ?			
(met	ttre oui si aucun sous-sol n'existe)			
Act	tion			
For	mulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire			
néra	abilité de la construction			
Pas	s de complément à apporter - Voir chapitre résultats			
	tion			

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement
de terrain spontané sont conçues et/ou protégées
en fonction de la situation de danger ?

Est-ce que la conception des espaces intérieurs

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

3.3 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat

Objectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
Type construction	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II			•			•			•
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI									
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Formulaire 43 DN 5/6 3.62.0 - 02.09.2024 - #6507

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Lieu - date - signature du maître d'ouvrage

Lieu - date - signature du mandataire principal ou le bureau spécialisé Raison sociale

Karakas et Français SA Lausanne, le 02.09.2024